

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

19977

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)  
Matricole : 7285

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BANCHAIBON B RACHID

Date de naissance : 07/12/1967

Adresse : 16, rue California Route de la Migna  
Villa n° 15 Casablanca  
Tél. : 0661168884 Total des frais engagés : 5 000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Asmaa AFARKOUI

Cabinet Esthelys de Médecine Esthétiqu  
6, Rue Réaumur Quartier des Hôpitaux  
Casablanca - Tel. : 05 22 29 55 66

Dr. AFARKOUI Asmaâ  
Dermatologue

6, Rue Arrachati - Quartier  
des Hôpitaux - Casablanca  
Tél. : 0522 29 55 66

Date de consultation : 07/12/2019

Nom et prénom du malade : TAWA NE Z'HA Age : 50

Lien de parenté :

Conjoint

Enfant

Soi-même

Conjoint

Enfant

Conjoint

Nature de la maladie : affection dermatologique

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : 4

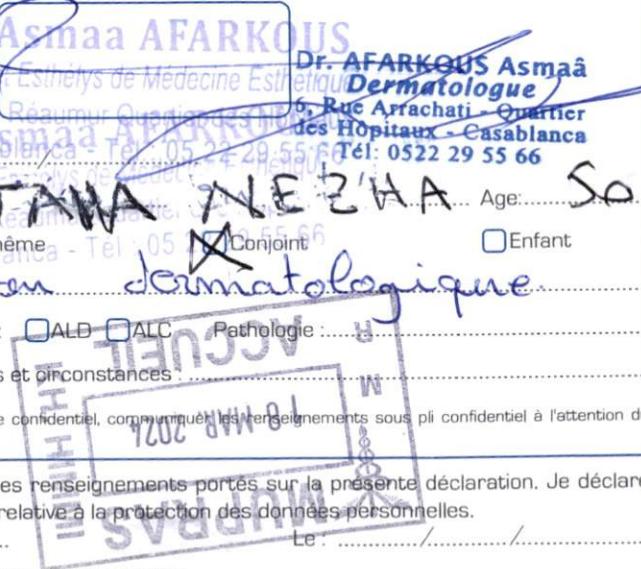
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
25/12/2023	CSq10		4000,00	Dr. AFARKOUS Asmaâ Dermatologue 6, Rue Arrachati Casablanca Tel: 0522 55566
30/01/2024	CSQ10		1.000,00	Dr. AFARKOUS Asmaâ Dermatologue 6, Rue Arrachati Casablanca Tel: 0522 303000

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.**

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. AFARKOUS Asmaâ  
*Dermatologue*  
6, Rue Arrachati - Quartier  
des Hôpitaux - Casablanca  
Tél: 0522 29 55 66

Le : 25/12/2023

Jenne Bouchabchoub  
Negha

ORDONNANCE

compte rendu

vaporisation au laser co2 de condylomes  
vulvaires multiples.

suites simples.

Dr. AFARKOUS Asmaâ  
*Dermatologue*  
6, Rue Arrachati - Quartier  
des Hôpitaux - Casablanca  
Tél: 0522 29 55 66

Dr. AFARKOUS Asmaâ  
Dermatologue  
6, Rue Arrachati - Quartier  
des Hôpitaux - Casablanca  
Tél: 0522 29 55 66

Le 25/12/2023

Jane Souchabchoub  
ORDONNANCE regha

Facture

vaporisation au laser co2 de condylomes  
multiples vulvaires.

Le prix de la facture s'élève à 5000,00 dh.

Dr. AFARKOUS Asmaâ  
Dermatologue  
6, Rue Arrachati - Quartier  
des Hôpitaux - Casablanca  
Tél: 0522 29 55 66

Dr. AFARKOUS Asmaâ  
Dermatologue  
6, Rue Arrachati - Quartier  
des Hôpitaux - Casablanca  
Tél: 0522 29 55 66

Le : 30/01/2024

Ime Bruchabebouch  
nogha.

## ORDONNANCE

compte rendu:

vaporisation au laser co2 de condylomes  
multiples persistants.  
suites simples.

Dr. AFARKOUS Asmaâ  
Dermatologue  
6, Rue Arrachati - Quartier  
des Hôpitaux - Casablanca  
Tél: 0522 29 55 66

Dr. AFARKOUS Asmaâ  
Dermatologue  
6, Rue Arrachati - Quartier  
des Hôpitaux - Casablanca  
Tél: 0522 29 55 66

Le : 30/01/2024.

Jane Bauchabehoub  
nezher

## ORDONNANCE

### Facture

vaporisation du gesser cox de cosyfome  
vulvaire persistant.

prix de l'acte s'éleve à 1000,00 dh.

Dr. AFARKOUS Asmaâ  
Dermatologue  
6, Rue Arrachati - Quartier  
des Hôpitaux - Casablanca  
Tél: 0522 29 55 66